

Critère 2.2 : PROCÉDE DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Une évaluation est effectuée au préalable de la formation à la conduite d'un véhicule :

- C'est l'**évaluation de départ** ;

Des évaluations sont faites en cours de formation :

- Ce sont des **évaluations par objectif** ;
- Ce sont des **évaluations de synthèse**.

L'évaluation de départ a pour but de connaître les aptitudes de l'élève à la conduite d'un véhicule et de quantifier approximativement le temps passer et par la même occasion le coût.

Les évaluations de synthèse, quant à elles, sont faites à la fin de chaque étape de formation dont le REMC en comporte 4, pour que l'élève lui-même se positionne dans sa progression.

L'évaluation de départ d'une durée d'une heure, est effectuée à bord d'un véhicule, au côté d'un formateur diplômé et a comme support une fiche d'évaluation, que renseigne au fur et à mesure l'enseignant.

Les évaluations de synthèse d'une durée de 20 minutes, reprennent synthétiquement tout ce que l'élève a fait au cours de l'étape évaluer et a comme support la fiche de suivi du formateur ainsi que le livret d'apprentissage de l'élève.

C'est une mise en situation de l'examen final, l'examen du permis de conduire.

L'ÉVALUATION DE DÉPART :

Au cours de cette dernière, l'élève est à la place du conducteur et le formateur aux doubles commandes. Le premier utilise le volant et les clignotants et le second, les pédales et la boîte de vitesses.

Si l'élève est mineur, son représentant légal est également présent dans le véhicule, tout au long de l'évaluation.

Elle comporte au total 11 étapes :

- **Étape 1 : renseignements d'ordre général :**
 - Nom et prénom de l'élève ;
 - Date de naissance ;
 - Nationalité ;
 - Adresse ;
 - Numéro de téléphone ;
 - Niveau scolaire ;
 - Profession ;
 - Acuité visuelle ;
 - Correction : verres correcteurs ou lentilles (oui ou non) ;
 - Incompatibilités médicales (type) ;
 - Visite médicale (oui ou non).

- **Etape 2 : expérience de la conduite :**
 - Permis déjà obtenu ? :
 - Catégorie ;
 - Date d'obtention.
 - A-t-il déjà conduit une auto ? :
 - Jamais ;
 - Moins de 5 heures ;
 - Plus de 5 heures.
 - Avec qui ? :
 - Amis ;
 - Parents ;
 - Auto école.
 - Où ? :
 - En ville ;
 - Sur route ;
 - Sur un chemin.
 - S'il n'a pas conduit une auto, qu'a-t-il comme expérience de conduite ? :
 - Vélo ;
 - Cyclo ;
 - Moto ;
 - Autre.

- **Etape 3 : connaissance du véhicule : trois questions pour chacun des éléments mécaniques du véhicule suivant, sont posées :**
 - Concernant la direction ;
 - Concernant l'embrayage ;
 - Concernant la boîte de vitesses ;
 - Concernant le freinage.

- **Etape 4 : attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité : questions à choix multiples :**
 - Qu'est-ce qu'un bon conducteur ?
 - Une personne qui maîtrise la voiture et connaît le code, ou ;
 - Une personne qui prévoit les difficultés et sait y faire face.
 - Pourquoi, passez-vous le permis ?
 - C'est une nécessité, ou ;
 - Un réel désir d'apprendre à conduire.

- **Etape 5 : habileté :**
 - Concernant l'installation au poste de conduite ;
 - Concernant le démarrage et l'arrêt ;
 - Concernant la manipulation du volant.

- **Etape 6 : Compréhension et mémoire :**
 - Compréhension : évaluer tout au long de l'évaluation ;
 - Mémoire : un démarrage et un arrêt seront effectués par le formateur, sans apporter aucune explication. L'élève devra répéter la manœuvre trois fois.

- **Etape 7 : perception :**
 - o Concernant la trajectoire : l'élève s'occupant du volant, le formateur peut évaluer le placement sur la chaussée et les trajectoires ;
 - o Concernant l'observation : en début d'évaluation le formateur ayant précisé que l'élève devra lui annoncer les panneaux qu'il rencontre, il pourra ainsi évaluer le niveau d'observation de l'élève, mais également la connaissance du code de la route ;
 - o Concernant l'orientation : le formateur guidera l'élève en lui disant, tout droit, à droite, à gauche, mais également, en lui indiquant des directions à suivre, grâce aux panneaux qu'il rencontrera, ainsi, il pourra évaluer de nouveau l'observation, mais également l'orientation ;
 - o Concernant le regard : tout au long de l'évaluation, le formateur observera où l'élève place son regard, en fonction des différentes tâches qu'il effectuera.

- **Etape 8 : émotivité et crispation :**
 - o Emotivité : évaluer grâce aux réactions face aux différentes situations rencontrées ;
 - o Crispation : évaluer, par exemple, par la façon dont l'élève tient le volant.

- **Etape 9 : résultat de l'évaluation :**
 - o Le savoir et savoir faire de l'élève, pour chaque étape ci-dessus, sera classé en « F » pour Faible, « S » pour Satisfaisant, ou « B » Bien ;
 - o En fonction de ce classement, le résultat chiffré, sera soit positif, soit négatif.

- **Etape 10 : proposition : volume de formation prévisionnel :**
 - o En fonction de du résultat de l'étape 9, un nombre d'heures approximatif, sera proposé à l'élève. Cette proposition pourra être acceptée ou refusée. Dans le cas d'un refus, un nombre d'heures retenues sera indiquer sur la fiche d'évaluation.

- **Etape 11 : signatures :**
 - o Quelque soit la décision, la fiche d'évaluation de départ sera signée par l'élève et le formateur. Si l'élève est mineur, la fiche d'évaluation de départ sera également signée par son représentant légal.

L'EVALUATION PAR OBJECTIF DE TRAVAIL :

A l'issue du travail d'un objectif de la formation, une évaluation est effectuée.

Elle permet à l'élève, de savoir si l'objectif travaillé a été atteint, c'est-à-dire, s'il a été capable d'effectuer en toute autonomie, ce qui lui a été demandé.

L'élève devra respecter les critères de réussite que lui aura annoncés l'enseignant, pour la durée de l'évaluation, qui est de quinze minutes.

L'ÉVALUATION DE SYNTHÈSE :

A la fin de chacune des 4 étapes de la formation, une évaluation de départ est faite à l'élève. Chaque évaluation de synthèse dure 20 min :

- Evaluation de synthèse de l'ÉTAPE 1 :
 - o L'élève devra utiliser son véhicule correctement en circulation peu dense et répondre à 3 questions, concernant les commandes du véhicule.
- Evaluation de synthèse de l'ÉTAPE 2 :
 - o L'élève devra respecter les règles de priorité à toutes les intersections rencontrées, sans gêner et il devra effectuer une manœuvre en assurant la sécurité.
- Evaluation de synthèse de l'ÉTAPE 3 :
 - o L'élève devra savoir adapter allure et trajectoire, quels que soient les circonstances et l'endroit et il devra s'insérer dans une circulation dense.
- Evaluation de synthèse de l'ÉTAPE 4 :
 - o L'élève devra répondre aux questions concernant :
 - Les facteurs de risques ;
 - Les comportements à adopter en cas d'accident ;
 - Les aides à la conduite ;
 - L'entretien, le dépannage et les situations d'urgence ;
 - o L'élève devra suivre un itinéraire de façon autonome, tout en pratiquant l'écoconduite.

Ce dernier, doit respecter les consignes que le formateur lui aura données, concernant seulement les objectifs de l'étape évaluée.

En cas de résultat positif, de nouveaux objectifs de travail des étapes suivantes seront proposés à l'élève.

En cas de résultat négatif, le formateur pourra revenir sur le ou les objectifs qui ont empêchés d'obtenir un résultat positif.

L'EXAMEN BLANC DU PERMIS DE CONDUIRE :

A l'issue de la formation, avant le passage de l'examen du permis de conduire, l'élève sera mis en situation d'examen.

Il devra respecter les critères d'examen pendant une durée de trente deux minutes.

Ces critères lui seront présentés par l'enseignant, avant le début de l'examen blanc.

Concernant les élèves en handicap physique, ces derniers sont dirigés vers l'auto école du CHRIST ROI, située 12 avenue de la République, 37100 TOURS – Tél. : 02.47.54.98.28. Cependant, seuls les élèves sourds et muets, sont formés par l'Ecole de Conduite ROUTE 666.